

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

GUIRO CLEMENT

INSTITUT NATIONAL DES ARTS

LA FANFARE KROUMAN

(RAPPORT DE STAGE)

SOCIOLOGIE

Octobre 1975

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES -

BP 4293 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE



LA FANFARE KROUMAN

Guiro Clément
Institut National des Arts

Connus surtout pour leur habileté à arrimer les billes de bois sur les cargos-grumiers opérant sur la côte du Golfe de Guinée, les Kroumen, petit peuple du Sud-Ouest, à cheval sur la Côte-d'Ivoire et le Libéria, sont aussi de remarquables musiciens... de fanfare. A entendre leurs énormes cuivres exécuter des airs d'un autre temps, on se rend immédiatement compte que la fanfare krouman n'a rien à voir avec les fanfares de la côte à l'est de Grand-Lahou, introduites par les missions protestantes. Une enquête historico-musicologique s'avérait donc particulièrement opportune pour mieux cerner l'originalité de cette fanfare, dans la détermination à la fois de son origine et de sa spécificité. Travaillant nous-même depuis cinq ans comme sociologue en pays krouman, mais n'étant pas du tout qualifié pour aborder ce sujet, il nous parut providentiel de pouvoir confier cette tâche à Mr GUIRO Clément, élève au Conservatoire de Musique de l'INA, lui-même trompettiste et, de surcroît, enfant du pays. L'enquête de Mr GUIRO, dont les principaux résultats sont consignés dans les pages qui suivent, nous laisse malheureusement quelque peu sur notre faim. S'il semble ne plus y avoir aucun doute sur l'origine de la fanfare krouman -celle-ci vint en droite ligne, à la fin du 19ème siècle, des ports de l'Europe du Nord que fréquentaient alors les Kroumen, soutiers sur les bateaux à vapeur-, les aspects musicologiques, la fonction sociale, la portée économique n'en ont été qu'effleurés dans ce trop bref travail. Nous regrettons vivement que Mr GUIRO ait mis fin à son stage au bout de six semaines, en disparaissant purement et simplement de la circulation. Il sait certainement plus sur la fanfare krouman que ce qu'il nous en dit ici.

Alfred SCHWARTZ
Sociologue ORSTOM

1. ORIGINE

Sur les principales fanfares visitées, à savoir les fanfares de San-Pedro (ville), Diboué, Grand-Béréby (Gbahoulo), Gboupé, Rock-Oulidié et les fanfares de Tabou (Kablaké), il ressort que sur le plan de la généralité tous les Kroumen sont unanimes pour dire que la fanfare est rentrée en pays Kroumen par le fait que les Nanakrou (ethnie libérienne), les premiers à entrer en contact avec les Européens, partirent les premiers sur des navires à voile pour servir de main-d'oeuvre, et, au Ghana (ancienne Gold-Coast), découvrirent pour la première fois des fanfares chez les Ashanti, fanfares avec lesquelles les Ashanti animaient les réceptions des personnages riches et influents.

Plusieurs hypothèses sont retenues sur l'origine des fanfares en pays Kroumen. D'aucuns disent qu'elles sont d'origine britannique. C'est ainsi que le vieux Tahé Gnepo de Boké et Dabo Gnepa, faisant l'historique de la fanfare à Tabou, eurent à évoquer à ce propos un incident survenu lors d'un concours de fanfare en 1937, sous Monsieur Picard, alors administrateur, et conclurent que les fanfares Kroumen avaient pour origine l'Angleterre. Lors du concours donc, la fanfare de Kablaké eut à jouer un air intitulé "Mister Run away", air, selon le vieux Tahé qu'il ne fallait pas jouer, leur avait-on dit à Londres, hors de son service militaire. Et une Anglaise présente ce jour-là empêcha les musiciens de jouer cet air, car cet air signifiait la défaite des Anglais pendant la guerre contre les Français où Jeanne d'Arc eut à les vaincre.

Une autre hypothèse est que lorsque les marins portugais et hollandais arrivaient sur la côte Krou pour rechercher de la main-d'oeuvre ils sonnaient du cor. Aussi, les Kroumen ayant découvert cet instrument en cuivre, eurent le désir de jouer d'instruments semblables.

Une dernière hypothèse est celle de Gnépa de Boké. Aux environs de 1904-1905, Gnépa était l'un des premiers navigateurs de son village à embarquer. Aussi, arrivé au Ghana, il resta auprès des Ashanti. Là, il apprit à servir à table, et eut l'occasion de voir et d'observer les Ashanti jouer de la fanfare, lors des banquets et des réceptions qu'ils offraient. Aussi, en l'absence de ses patrons, n'hésita-t-il pas à aller s'initier à la fanfare. Retourné au pays, il se mit à apprendre et à instruire ses compatriotes de Boké, qui alors ne jouaient que de la flûte. Telles sont, de source orale, les origines des fanfares Kroumen.

Selon la version de certaines vieilles personnes, les premières fanfares furent introduites aux environs de 1900. Elles furent introduites par Doblo Ouèllé de Kablaké et Néandé Hié de Outouké. Ces deux personnes s'associèrent pour regrouper deux villages (leurs villages d'origine) et y monter un groupe de musiciens. Les instruments furent commandés en France par la Cie F.A.O., cela pour le village de Tabou. Il faut citer, par ailleurs, les noms de Youkou Yara (1908) pour le village de Diboué (San-Pedro), Tougbaté Kapet (1900) pour le village de Rock-Oulidié (Grand-Béréby). Ensuite vinrent s'ajouter Hiné Wha (Kablaké), Iré Nemlin, Iroplo, Kla Gnagby, Nemlin Hiannot, Hioto Hiannot pour la région de Tabou (Kablaké).

2. STRUCTURE

L'histoire de la fanfare diffère d'un village à l'autre. Elle est une association ayant une appellation pour certains villages. Pour d'autres, elle n'a pas de nom. Certains villages se regroupent par 3 ou 4 pour former une association, tandis que dans d'autres villages, le village seul dispose de sa fanfare. A titre d'exemple, je citerai la fanfare de Tabouville, qui est composée de Kroumen Plapo, Bapo, Tepo, Hompo et Dapo. La fanfare de Gbahoulo est composée de 3 villages associés : Gbahoulo, Bébé, Bassa, avec trois tribus associées qui sont : Gbowhé, Gboupé, Nènè. Pour les régions de San-Pedro (partant de San-Pedro jusqu'à Béréby), les fanfares datent de 1913 à 1950 et pour les régions Plapo (de Béréby à Tabou), elles datent de 1956 à 1969. Pour les fanfares de Sassandra il faut citer Hié Kouadio comme introducteur de la fanfare, Djoro Hiya pour les villages de Diboué (San-Pedro), Doblo Ouèllé et Néandé Hié pour les villages de Kablaké et Outouké (Tabou), Dabo et Gnépa pour les villages de Boké (Tabou).

La structure de chaque groupe de fanfare peut être constituée comme suit : 1 à 2 pistons (common teach), 1 clairon (Kphamon), 1 alto (alto), 1 contre-basse (Kphanmou Gbagbo ou Kphanon Paô), 1 trombone (trombone), 1 baryton (baryton), 1 grosse caisse (band Gbagbo ou band Paô), 1 tambour ou caisse claire (Tchègbè), 1 paire de cymbales (Powèlé). Chaque instrument nécessite deux musiciens. Les instruments sont achetés à l'aide de cotisations. Le prix de chaque instrument peut s'évaluer comme suit : les pistons coûtent 50 000 F l'unité, voire parfois 70 000 F, la contre-basse 30 000 F, l'alto 25 000 F, la basse 40 000 F, le trombone 15 000 F, la cymbale 8 000 F pièce, la grosse caisse 20 000 F, la caisse claire (Tambour) 13 000 F. On peut estimer de 300 000 à 390 000 F le prix d'un ensemble de fanfare. Les fanfares sont commandées en France.

Le village achète l'ensemble de fanfare par le moyen de cotisations. Les montants des cotisations diffèrent selon les villages. Dans certains villages la cotisation s'élève de 4 000 à 6 000 F pour l'homme, 1 000 à 1 500 F pour la femme ; généralement les enfants ne cotisent pas.

Chaque groupe de fanfare renferme au total 12 à 18 musiciens. Il n'existe pas de non Kroumen dans les fanfares. Les instruments sont gardés dans une case soit chez le chef de village, soit chez un musicien quelconque. La société musicale est généralement composée de 2 caporaux ou chefs de file, d'un trésorier, d'un bâtonnier, d'un comité de surveillance, qui inflige des amendes aux perturbateurs ou aux indisciplinés de la société. L'âge des musiciens varie de 12-15 ans à 50 ans, tout dépend de la résistance du musicien et de son état de santé. La plupart des musiciens sont soit à la navigation, soit à la plantation. Les villages sont pour la plus part vides. Les musiciens pour la plupart ne dépassent pas le niveau de la classe de 6ème. D'aucuns sont complètement illettrés. Le même musicien peut parfois jouer de l'alto et du trombone ou de la basse et de l'alto. Il faut signaler que le mélange de tribus dans les fanfares n'a aucune incidence mauvaise dans la société de la fanfare ou dans la vie au village. Bien au contraire : les meilleurs musiciens viennent d'autres tribus. Aussi sont-ils l'objet de beaucoup d'égards dans le village.

3. ASPECTS MUSICOLOGIQUES

Tous les villageois sont d'accord pour reconnaître qu'avant l'apparition des fanfares en pays Kroumen, les habitants jouaient de la flûte accompagnée de tam-tam, ainsi que d'autres instruments traditionnels, tels que des lamélophones (caissette de forme rectangulaire surmontée de lames en bambou et dénommée Gboto). Il y avait aussi "Doko", qui avait la même forme que Gboto mais à la différence qu'une tige était enfoncée dans la caissette de résonance, tige autour de laquelle étaient suspendues des cordes à la manière de la cora sénégalaise. Venait ensuite "Bouo", dont la caisse de résonance était unealebasse, dont l'instrument porte le nom d'ailleurs. Il était constitué de la même façon que "Doko". Il y avait l'arc musical, un arc sous-tendu par une liane et que l'on faisait vibrer en frappant sur l'arc tenu entre les deux lèvres : cet arc s'appelait "Tablo". Ces instruments ont été abandonnés au bénéfice de la fanfare. Le tam-tam ne joue pas pendant que joue la fanfare. La musique traditionnelle est réservée pour des circonstances qui la nécessitent. Il faut signaler aussi que les flûtes avaient été héritées des Agni (Aboisso) et des habitants de Grand-Lahou. L'accordéon fait son apparition avec les Nana-krou (Krou du Libéria), qui, eux, l'on hérité des Américains où l'on dansait la valse de Virginie à l'aide d'une scie musicale. Selon les vieux, les Kroumen se sont inspirés de la valse de Virginie, de la Polka et des danses françaises pour asseoir différents styles de danses de folklore moderne. C'est le cas du Bolo (Ball), vers les années 1888-1890, où régnaient les concertos Tinan (accordéon) en provenance de Tamalé (Ghana). De 1915 à 1939, les Sicko-Ball-Waka, qui sont des styles de danses françaises, américaines, japonaises, firent leur apparition. Quant à la fanfare, elle commence à jouer et à interpréter des airs en vogue en Europe et aux U.S.A. (New-Orléans), voir le Marchand de cacahuètes des biguines de Josephine Baker qu'ils intitulaient "Ali-Baba" et d'autres morceaux de musique comme : Zambèze, Skokian et d'autres succès des années 1930. Sans oublier des airs de Tino Rossi (oh ma belle Catherine, Bella Ragazina), la Paloma, aussi bien que des succès de Georges Guétary, Maurice Chevalier, Charles Trénet et tant d'autres

morceaux de tango, de valse, de paso-doble, de fox-trott etc. Venaient ensuite les morceaux de musique Kroumen, des airs populaires du patrimoine musical, des chansons de geste, des morceaux tirés de l'épopée Kroumen : ces derniers sont accueillis avec beaucoup de ferveur par les habitants, car ce sont des morceaux qui retracent les faits historiques du peuple, la genèse du peuple Kroumen, les guerres tribales pour la conquête des terres entre guéré et kroumen et des pages de littérature de notre pays. La fanfare joue également des airs ashanti (voir Osi-Bissa), Highlife, Bossuè, des rumbas espagnoles, l'Akpongbo, l'Agbass, de la musique du Zaïre, du Nigéria, etc.

L'on commence à jouer à partir de 12 à 15 ans et l'on arrête vers 40 à 50 ans selon la résistance du musicien. Les premiers musiciens initièrent leurs confrères et c'est de génération en génération que l'initiation se poursuit. Les musiciens sont pour la **plupart** illettrés. Ils jouent à l'oreille, ils ne connaissent pas le solfège. Joue de la fanfare qui veut jouer. Dans les temps anciens tout le monde était obligé de jouer, mais de nos jours est libre de jouer qui veut jouer. Dans la musique de fanfare kroumen, les airs ashanti sont joués dans une gamme diatonique européenne, ainsi que les airs inhérents à la musique ashanti, tandis que la musique de fanfare kroumen proprement dite est faite d'accords qui sont une suite de tierces majeures et mineures avec une note de base servant de basse-tonique. De nombreux morceaux sont joués avec l'accord de sol majeur, qui est considéré comme la tierce d'un accord parfait majeur ayant pour générateur mi bemol, en rapport chromatique avec le mi de l'accord (ut-mi-sol). On retrouve également des accords qui sont inspirés du mode Lydien des grecs (mode lydien hébraïque). Les musiciens puisent dans leur fonds musical populaire pour jouer des airs. Les mêmes thèmes se retrouvent dans toutes les fanfares. Il arrive à des musiciens d'improviser des morceaux sur place et de créer à la suite d'événements survenus d'une façon impromptue. Le bâtonnier est généralement celui qui a une longue pratique de la fanfare et une grande expérience. Il est l'instructeur en général, mais chaque instrument a son joueur le plus réputé qui initie les autres. Le bâtonnier supervise le jeu d'ensemble et relève les

erreurs de jeu. Il y a l'accordéon qui joue souvent quand la fanfare n'est pas disponible. On joue l'accordéon après les récoltes ou pour des réjouissances simples. La fanfare joue quand la manifestation revêt une grande importance. L'initiation de tout instrument en pays kroumen est faite de génération en génération. Mais il faut noter que la plupart des musiciens sont autodidactes. Le bâtonnier, qui dans certains villages n'est pas forcément l'instructeur, tient à faire respecter le "Feeling" de la musique krou : il discipline la musique. Il faut signaler la place de la mesure syncopée dans la musique de fanfare kroumen : après 2 mesures il y a une mesure syncopée. On peut retrouver les syncopes même après trois mesures. Tout dépend du morceau.

4. FONCTION SOCIALE

La fanfare est entrée dans les moeurs et les traditions et a acquis droit de cité dans presque la plupart des villages. Malheureusement, il n'existe plus de musiciens ou du moins pas plus de trois à quatre dans certains villages. Ils sont alors obligés d'avoir recours à des musiciens des villages avoisinants pour asseoir un ensemble et jouer. Dans les temps anciens, les ancêtres obligeaient tous les enfants à s'initier à la fanfare. Aussi la fanfare était devenue un art et une science à l'exemple des Chinois qui pratiquent le judo. Aussi, après les travaux des champs, les plus anciens initiaient les plus jeunes, soit au bord de la mer ou sur la place du village. Les samedi soirs et les dimanche soirs la fanfare jouait dans les différents dancings, patronnait les retraites aux flambeaux les veilles de 14 juillet. De nos jours, la fanfare rend les honneurs aux visiteurs officiels et au drapeau. Elle fait défiler les militants du parti et les anciens combattants, l'association des femmes ivoiriennes, les enfants des écoles. Elle anime les quartiers le soir ainsi que les veillées. Elle agrmente les soirées dansantes privées ou officielles. Sa présence sur place dispense des frais importants de location, de déplacements et de séjour des formations de la capitale, sur lesquelles on ne peut pas toujours compter. La création de ces organismes musicaux résoud les problèmes des jeunes restés au village, car ils s'y consacrent le soir après le travail comme le font les sportifs. Elle endigue en partie l'exode rural et ajoute des points dans la coupe nationale du progrès, car il y a des concours de fanfare chaque année. Elle sert aussi l'unité de la communauté et le développement. La fanfare a toujours exprimé la vie des gens : décès, cérémonies religieuses, enterrements. Elle développe physiquement et intellectuellement l'homme, de même moralement elle développe l'enfant qui écoute les airs et s'initie à la fanfare. De même la danse développe physiquement, la musique de fanfare agit sur les principes spirituels et biologiques des jeunes et des hommes. A l'instar des Grecs qui jadis enseignaient à leurs enfants toute la mythologie et les légendes et tout ce qui régissait la société avant que le jeune opte pour une discipline autre, en pays kroumen il fallait

forcément savoir jouer aux temps anciens : on vous apprenait à jouer et à exprimer la genèse et la mythologie à travers la fanfare. Aussi les légendes et la genèse kroumen sont exprimées par la musique kroumen. La musique de fanfare kroumen est le fondement en partie de la musique de la basse Côte d'Ivoire, car la musique de fanfare kroumen participe à toutes les actions du pays.

Il n'existe aucun interdit lié à la fanfare, la fanfare se produit quand on la demande, pourvu que les formalités de paiement ou d'accord soient remplis. Elle peut même jouer gratuitement : alors là, il faudra payer à boire aux musiciens pour se retremper dans l'ambiance. Les musiciens n'ont pas de statut social particulier, tout le monde est égal au village. Les joueurs de piston ou de basse sont aimés et on leur manifeste un certain égard au cours du jeu de la fanfare. Ils sont même l'objet d'ovations et peuvent éventuellement recevoir des cadeaux. Mais, somme toute, les musiciens se valent et sont tous nécessaires pour le jeu d'ensemble. Les femmes ne jouent pas de la fanfare. Comme fonction politique, la fanfare est un élément essentiel d'unité villageoise et tribale : les danses et les musiciens aident à unir les villageois des régions désunies. La fanfare est un phénomène culturel et explique la société dans laquelle elle existe.

5. ASPECTS ECONOMIQUES

Autrefois, la fanfare était instituée pour simplement agrémenter les fêtes et les cérémonies et aussi pour distraire, ainsi qu'à faire danser les gens. De nos jours, la fanfare est de plus en plus sollicitée et les musiciens ont compris la nécessité de se structurer, de bien apprendre, d'enrichir leurs répertoires et de pouvoir ainsi taxer les personnes ou organismes qui éventuellement auraient besoin de leurs services. C'est ainsi que, à titre d'exemple, la fanfare de Rock-Oulidie (Grand-Béréby), sollicitée pour la fête de l'Indépendance, a obtenue les sommes suivantes pour l'année 1974 : 100 000 F (Président de la République), 60 000 F (Comité d'Organisation de la fête), 5 000 F (le Maire d'Abidjan), 15 000 F (le Ministre Jules Hié Néa), 50 000 F (député de Séguéla pour la réception du Président à Séguéla), soit environ 250 000 F, sans compter les dons de quelques particuliers. Des villages demandent 15 000 à 30 000 F ou même plus pour aller jouer. Il n'y a pas de critère pour fixer le prix d'une fanfare. Plus la fanfare est prise en compte plus la location s'élève. L'argent touché est versé au trésorier du village. Cet argent pourra servir à l'achat de nouveaux instruments ou d'uniformes. Cette source de revenu contribue au développement économique de la société musicale.